



DEPARTEMENT DU GARD

CCAS
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16
☎ 04 66 01 61 64

Envoyé en préfecture le 13/03/2023

Reçu en préfecture le 13/03/2023

Publié le 13/03/2023

ID : 030-213000342-20230302-DCCAS_2023_014-DE

SLO ✓

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du jeudi 2 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
In exercice	Fraisés	Vacants
12	10	11

Étaient présents (10) : Mmes et M. MARTINEZ Juan, DURAND Martial, CANET Marinette, EL AIMER Nadia, LEONARD Michèle, GARCIA Elisabeth, KAIL Muriel, FLORENT Judith, CHABALIER Odette, GRANIER Janine

Étaient absents (2) : Messieurs RIGAL Olivier et HERITIER Adrien.

Procurations (1) : De Monsieur RIGAL Olivier à Monsieur MARTINEZ Juan

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance **LEONARD Michèle.**

Monsieur Le Président informe le Conseil, que le voyage pour les seniors 2023 est choisi, et le programme du séjour arrêté.

Le voyage aura lieu au village vacances CHADENAS à EMBRUN 05200 du 16 au 23 septembre 2023.

Le CCAS peut prendre en charge l'assurance annulation du séjour et les frais de transport.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.

DECIDE

- De valider le voyage proposé,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents y afférent

QUESTION N°		
A/14/2023		
OBJET		
Le voyage seniors 2023		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
17.03.2023		
DEPOT EN PREFECTURE		
03. 2023		
PIECE JOINTE		
Budget prévisionnel du voyage Factures hôtelier et transporteur		
PUBLIE LE		
17.03. 2023		

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire par le
président, compte tenu de
la réception en
Préfecture le 10.03.2023 et
de la publication le
17.03.2023

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Bellegarde, le 2 mars 2023.

La secrétaire de séance :
Michèle LEONARD

Le Président,
Juan MARTINEZ

99



(Signature of Juan Martinez)